



# Le Gevasco Tère demande

Service public de l'Ecole Inclusive

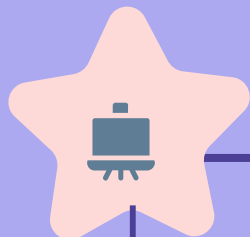
# Objectifs



- **Comprendre comment un élève peut accéder à des aides de droit spécial**
- **Le GevaSco** : comment le remplir, comment accompagner les familles
  - Connaître le cadre de l'ensemble du processus dans lequel s'inscrit l'évaluation des besoins scolaires de l'élève en situation de handicap
  - Fonder une culture commune et utiliser un vocabulaire partagé avec tous les autres acteurs
  - Contribuer de manière optimale au travail de l'EPE
  - S'approprier les documents réglementaires de la MDPH



# Résumons



## Étape 1

Aides de droit commun

Prises en charge extérieures à l'école



## Etape 2

Croisement des regards lors des équipes éducatives



## Etape 3

Accompagnement de la famille vers une saisine de la MDPH



## Etape 4

**Gevasco 1ère demande**



# Le cadre conceptuel et réglementaire



**Le ministère de l'Éducation nationale** – direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) – et **la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie** (CNSA) ont élaboré conjointement le GEVA-SCO, Outil d'aide à l'évaluation des besoins de scolarisation des élèves en situation de handicap.



## Le GEVA-Sco,

- un outil pour le recueil et l'analyse de données sur les conséquences de troubles dans le parcours scolaire d'un enfant ;
- un outil pour l'observation partagée de la situation scolaire d'un enfant ;
- un outil pour harmoniser le recueil d'informations et les échanges entre partenaires ;
- un outil de dialogue (entre la famille et les autres membres de l'EE/ESS) et de transmission d'informations nécessaires à la MDPH dans le cadre d'une demande de droit spécifique de compensation relative à la scolarisation (ordinaire ou spécialisée).



GEVA-Sco  
Scolarisation

Cachet MDPH

Éléments relatifs à un parcours de scolarisation et/ou de formation : support de recueil d'informations

PREMIÈRE DEMANDE

Pour l'année scolaire 20\_\_ / 20\_\_

Date de réunion de l'équipe éducative : \_\_ / \_\_ / 20\_\_

Identification

Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

**En amont de l'équipe éducative**, collecte de toutes les informations auprès des différents professionnels connaissant l'élève.

**Le directeur** renseigne les pages 1, 2 et 3 du GEVA-SCO (identification de l'élève-son parcours-les aides, l'emploi du temps)

**L'enseignant** remplit les pages 4 et 5 (observations de l'autonomie de l'enfant), la page 2 (évaluation de la scolarité) : une réflexion peut avoir lieu au préalable et la rédaction peut se faire lors de l'équipe éducative.

- Le GEVA-SCO est finalisé avec les parents lors de la réunion de l'équipe éducative.
- C'est le directeur qui en est le maître d'œuvre :
- Lorsqu'il est renseigné, le GEVA-SCO se substitue au compte rendu de la réunion d'équipe éducative effectué par le directeur

**À l'issue de l'équipe éducative, le directeur informe les parents de la suite de la procédure :**

# Comment remplir le Gevasco ?

## Croisement de regards :

L'école  
directeur  
enseignant  
membres du  
RASED

La famille  
L'élève  
Les parents

Les partenaires



## Identification (p. 1 du GEVA-Sco première demande ou réexamen)

Pour l'année scolaire 20\_\_ / 20\_\_ Date de réunion de l'équipe éducative \_\_ / \_\_ / 20\_\_

### Identification

Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_

N° et rue : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Coordonnées des représentants légaux	
Parents	Autre responsable légal

La date de réunion de l'équipe (EE/ESS) est à renseigner obligatoirement.

**Autre responsable légal**  
Tuteurs, préfets de département pour les pupilles de l'État.



Nom et coordonnées de l'enseignant référent du secteur : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Établissement scolaire fréquenté : \_\_\_\_\_

N° et rue : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Parcours de scolarisation

Années	Scolarisation

## Parcours de scolarisation

Il est nécessaire et important de mentionner

- les étapes du parcours de scolarisation :
  - classes suivies,
  - maintien,
  - orientation,
  - par correspondance,
  - stage de remise à niveau, déscolarisation..
- leurs durées respectives
- les éléments/ressources, les types et modes d'accompagnement ayant permis (complètement, partiellement, pas du tout) cette scolarisation.

## Points saillants liés à la scolarisation (p. 1 à 3 du GEVA-Sco)

- la **scolarisation actuelle** de l'élève et son **parcours de scolarisation**
- Les éventuelles **conditions particulières de scolarisation** (la nature de ces conditions, leur durée de mise en œuvre, les conséquences sur la scolarisation) et le **niveau d'enseignement** dans les apprentissages
- **L'emploi du temps** actuel de l'élève

Conditions actuelles de scolarisation (accompagnement ou aide spécifique, conditions matérielles, décloisonnement, autres...)

Plan ou projets formalisés	Commentaires (durée de mise en œuvre, effets...)
<input type="checkbox"/> PAI	
<input type="checkbox"/> PPRE <input type="checkbox"/> PAP	
<input type="checkbox"/> Mesures éducatives	
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	

**Mesures éducatives :**  
celles qui dépendent de l'aide sociale à l'enfance et celles qui relèvent d'une décision judiciaire

Accompagnement et soins	Commentaires, précisions
<input checked="" type="checkbox"/> RASED	rééducateur (maître G), enseignant spécialisé pour les aides pédagogiques (maître E), psychologue scolaire ?
<input checked="" type="checkbox"/> SAPAD	
<input type="checkbox"/> CNED	
<input type="checkbox"/> Soins hospitaliers	
<input type="checkbox"/> CAMSP <input type="checkbox"/> CMP <input type="checkbox"/> CMPP	
<input checked="" type="checkbox"/> EMS	
<input checked="" type="checkbox"/> SESSAD	
<input checked="" type="checkbox"/> Soins en libéral	
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	

rééducateur (maître G), enseignant spécialisé pour les aides pédagogiques (maître E), psychologue scolaire ?

préciser la nature de la prise en charge : accompagnement psychologique, Hôpital de Jour, psychomotricité, orthophonie... ; incidence sur la scolarisation (dans l'emploi du temps) ?

**Conditions actuelles de scolarisation**

- identifier les aménagements particuliers (PAI, PPRE, PAP, aides spécialisées...) et les modalités de suivi ou d'accompagnement extérieurs (EMS, ESMS, libéraux ou autres)
- si une case est cochée, les commentaires et précisions sont indispensables. Doivent être indiqués : les professionnels intervenant, la fréquence et le type de soins, les effets.

Conditions matérielles	Co
<input type="checkbox"/> Aménagements et adaptations pédagogiques	
<input checked="" type="checkbox"/> Outils de communication	
<input type="checkbox"/> Matériel informatique et audiovisuel	
<input type="checkbox"/> Matériel déficience auditive	

**Aménagements et adaptations pédagogiques :**  
Réponse facilitant l'accès aux apprentissages : positionnement physique de l'élève dans la classe, matériel utilisé (manipulations), « jeux » pédagogiques, méthode spécifique (ex : les Alphas en lecture), outils d'aide spécifiques (fiches, supports collés sur la table, ...) , exercices à trous et tout aménagement des supports, matériel technique (loupe, ordinateur, clé USB...) et outils facilitateurs (calculatrice, tables de multiplication...).

### Évaluation de la scolarité (à renseigner obligatoirement)

Niveau d'enseignement dans les apprentissages (CP,CE1...). Si le niveau n'est pas homogène, préciser :

- scolarité sans aménagements ayant permis des acquisitions comparables en rythme et en contenu à la moyenne de la classe d'âge
- scolarité sans aménagements n'ayant pas permis d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge
- scolarité avec des aménagements ayant permis les acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge
- scolarité avec des aménagements n'ayant pas permis d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge

### Évaluation de la scolarité

Cette rubrique doit être complétée obligatoirement pour toutes les situations.

Niveau d'enseignement homogène ( ex : niveau CE1 dans toutes les disciplines ) OU non homogène ( ex : niveau CP en mathématiques et CE1 en français)

### Emploi du temps actuel

Les temps de scolarisation doivent être indiqués pour chaque demi-journée avec le cas échéant, les temps d'inclusion, les temps d'accompagnement ou d'intervention des services de soins, la fréquentation des activités périscolaires. Les durées et lieux relatifs à ces temps doivent être mentionnés. N. B. : Il ne s'agit pas ici de préciser l'agenda scolaire avec les matières étudiées ou les heures d'enseignement.

### Emploi du temps actuel de l'élève

(temps de scolarisation, activités périscolaires, accompagnement et soins, lieux...)

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi			
Mardi			

## Observation des activités de l'élève (p. 4 et 5)

Principales activités qui sont susceptibles d'avoir un retentissement sur la situation scolaire de l'élève handicapé.

### **Identification de la réalisation des activités : obstacles et points d'appui à cette réalisation.**

Le support permet la cotation (A, B, C, D) de **la réalisation effective des activités, telles que l'élève les vit au quotidien dans son environnement** :

- A : activité réalisée sans difficulté et seul ;
- B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle ;
- C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière ;
- D : activité non réalisée.

Les coches A, B, C, D ne sont pas une graduation similaire à des notes scolaires.

## Observation des activités de l'élève

	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases de commentaires en vis-à-vis	A	B	C	D	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
Tâches et exigences générales, relation avec autrui	S'orienter dans le temps							
	S'orienter dans l'espace							
	Fixer son attention							
	Mémoriser							
	Gérer sa sécurité							
	Respecter les règles de vie							
	Avoir des relations avec autrui conformes aux règles sociales							
Mobilité, manipulation	Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui							
	Faire ses transferts (ex.: du fauteuil roulant à la chaise dans la classe)						Accessibilité du bâti : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> partielle	
	Se déplacer à l'intérieur, à l'extérieur (dans le cadre des activités scolaires)						Nature des difficultés rencontrées :	
	Utiliser les transports en commun							
Entretien personnel	Avoir des activités de motricité fine							
	Assurer l'élimination et utiliser les toilettes							
	S'habiller/se déshabiller							
	Prendre ses repas (manger, boire)							
Communication	Prendre soin de sa santé							
	Parler							
	Comprendre la parole en face à face							
	Comprendre une phrase simple							
	Produire et recevoir des messages non verbaux							

Mentionner les aménagements pédagogiques déjà mis en place, l'apport d'un éventuel PPRE, d'un PAI, d'un PAP ainsi que toute autre modalité de soutien.  
Des informations complémentaires, peuvent y figurer comme le niveau de maîtrise des outils informatiques.

### Le système de positionnement : on parle bien d'autonomie de l'élève

En référence à un élève de la même classe d'âge : tenir compte de la fatigabilité éventuelle, de la lenteur, de la douleur...

Indiquer la façon dont est habituellement réalisée cette activité. ( fréquence et régularité.)

Si des circonstances entraînent une modification dans la réalisation de l'activité, l'information doit être développée dans le cadre 1 (« obstacles ») ou 2 (« des points d'appui »).

Les coches C et D nécessitent absolument un commentaire dans les cadres 1 ou 2 en vis-à-vis. (Pour les coches A et B, il est fortement conseillé de commenter aussi la façon dont l'activité est réalisée).

Il ne peut pas être effectué une coche entre les cases.

La mention « sans objet » est apportée en réponse aux questions ou items qui ne sont pas pertinents compte tenu de la situation de l'élève.

ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases de commentaires en vis-à-vis	
Tâches et exigences en relation avec la scolarité	Lire
	Écrire
	Calculer
	Organiser son travail
	Contrôler son travail
	Accepter des consignes
	Suivre des consignes
	S'installer dans la classe
	Utiliser des supports pédagogiques
	Utiliser du matériel adapté à son handicap
	Prendre des notes (quel que soit le support)
	Participer à des sorties scolaires

Préciser si nécessité d'une consigne simplifiée

À NOTER : ce n'est pas l'équipe éducative qui demande, c'est la famille (exemple : ne pas noter « l'équipe propose/demande une AESH pour aider à la concentration, pour réexpliquer l'exercice... » mais plutôt « l'élève maintient difficilement sa concentration... »)

Évolutions observées et perspectives, notamment en matière de projet professionnel :

Il convient d'indiquer les évolutions constatées et les actions à venir pour la suite du parcours de l'élève compte tenu de son autonomie, de la réalisation de ses activités, des obstacles rencontrés et des points d'appui mobilisés.  
Argumenter les besoins de compensation et préciser les besoins de l'élève et les limites des aménagements pédagogiques proposés  
Il ne s'agit ni d'une conclusion de l'équipe ni d'une prescription.

Le GEVA-Sco doit être **synthétique** ; il ne doit pas, par exemple, renvoyer à des annexes (bilans, comptes rendus) développant les différentes rubriques.

**Des documents complémentaires** peuvent être jugés utiles par l'EE pour éclairer les équipes pluridisciplinaires des MDPH en vue d'analyser la situation globale et d'identifier des besoins de compensation. Ces documents sont fonction de la situation de l'élève : le PAP, le PPRE, le PAI, le bulletin scolaire ou toute production de l'élève

*N. B.* Une copie du GEVA-Sco finalisée lors de l'EE doit être remise aux parents.

**La logique de ce document, pour la MDPH, c'est de définir un certain degré d'incapacité à faire ou à faire seul, pour qu'elle puisse déterminer quelle compensation elle va mettre en place. Ce qui la préoccupe, c'est ce qui empêche l'élève d'être aussi performant qu'un autre, en lien avec sa pathologie.**